



LA COALITION DES CITOYENS DE LA RÉGION DE LA
CAPITALE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

30 MARS 2017

Lettre ouverte à Kathleen Wynne, Première ministre de l'Ontario

Ottawa, Edwardsburgh, Winchester, Ingersoll, Russell, Stittsville... la liste des communautés s'allonge à toutes les semaines. Des citoyens indignés et frustrés ouvrent leurs journaux locaux et apprennent qu'ils sont invités à une consultation « informelle ouverte », puis ils se rendent compte en lisant les petits caractères : un dépotoir à grande considérable est proposé pour la carrière près de leur ville. Ou pour le terrain à côté. Ou la forêt de l'autre côté du chemin.

Bon nombre de ces communautés ont déjà en place une installation locale de traitement des déchets. Il se peut même que deux ou trois autres installations du genre se retrouvent à 30 minutes de distance en voiture. Donc, les citoyens concernés écrivent à la province de l'Ontario et mentionnent qu'il existe déjà un site d'élimination et de recyclage des déchets dans leur municipalité. Ils font remarquer : un nouveau dépotoir n'est pas nécessaire.

Puis de nouvelles invitations de consultation informelle sont publiées afin de permettre aux résidents de consulter « le mandat », un document requis pour « le processus d'évaluation environnementale ». Les citoyens réalisent rapidement que le projet de ce dépotoir, néfaste et injustifié, va de l'avant. Ils écrivent d'autres lettres. Ils font de la recherche. Ils découvrent que, dans certaines parties de l'Ontario, le ministère de l'Environnement et de l'action en matière de changement climatique (MEACC) a déjà donné son approbation pour des sites d'enfouissement qui dépassent de DEUX fois la capacité de déchets générés annuellement par ces régions. Alors la question se pose. D'où proviennent tous ces déchets?

Le bassin augmente

Quoique les propositions de projets de déchets indiquent « une zone de desserte préférée », le territoire fournissant les déchets peut être facilement agrandi une fois le dépotoir approuvé. Les gestionnaires des dépotoirs en Ontario sont tellement avides de nouveaux débouchés dans le secteur des déchets, qu'ils en demandent à leurs voisins, telle que la province de Québec, et ceci en dépit de l'augmentation d'émissions qui seront produites par ces camions. Et le MEACC approuve ces changements, permettant à plus de camions provenant de l'extérieur de l'Ontario d'y faire leur entrée.

Taggart & Miller

Le dépotoir et centre de recyclage proposé par Taggart Construction and Miller Waste (le CRRRC) sur un site de 450 acres à l'est d'Ottawa, attend toujours pour l'approbation de l'Ontario. Toutefois un autre méga dépotoir, situé sur le chemin Carp à Ottawa, a été approuvé l'an dernier. La ville d'Ottawa compte déjà à ses actifs quatre dépotoirs à grande surface qui opèrent à la limite de la ville et plusieurs autres sites se retrouvent à l'extérieur de la région. La proposition du CRRRC ajouterait une capacité d'accueil de déchets dans une région où il existe déjà une surcapacité – l'approbation à la demande du dépotoir du chemin Carp d'importer des déchets de Québec démontre que la région fait déjà face à une capacité excédentaire de décharges agréées. Les représentants du CRRRC minimisent les préoccupations face à l'importation des déchets en référant souvent à leur diagramme de « zone de desserte préférée ». Mais tout comme le dépotoir grandissant du chemin Carp, ils peuvent demander l'agrandissement de la zone de desserte afin de mieux répondre à leurs besoins.

Il est évident que la priorité de l'Ontario doit être de réduire les déchets qui sont acheminés aux sites d'enfouissement et, par le fait même, approuver MOINS de sites d'élimination de déchets. Mais il y a des

projets, tels que le CRRRC, qui promettent beaucoup et livrent peu. La plus grande partie du site du projet CRRRC est conçue pour devenir un site d'enfouissement. Les éléments du recyclage sont à l'échelle expérimentale et n'augmenteront probablement jamais. En détruisant des centaines d'acres de forêt, le plan est loin d'être « écolo » et compromet les objectifs de changements climatiques endossés par l'Ontario. Le MEACC devrait être en mesure de voir au-delà du rapport d'évaluation teinté vert et de rejeter le projet CRRRC. Ce n'est pas le cas puisqu'il étudie le projet depuis tout près d'un an tandis que d'autres sites d'enfouissement à Ottawa reçoivent l'approbation d'importer des déchets de l'extérieur de la province. Si le gouvernement de l'Ontario est sérieux face à son but d'atteindre un avenir sans déchets et de mettre en œuvre sa stratégie et loi d'un Ontario sans déchets, il doit cesser d'approuver de nouveau ou d'agrandir des mégas dépotoirs puisque ceci ne ferait qu'entraver son propre projet de loi.

On recule les camions

L'Ontario ne doit pas être « la solution » aux problèmes de déchets de ses voisins. Le MEACC doit protéger notre environnement des développements excessifs de sites d'enfouissement. Les communautés de l'Ontario se réveillent et en ont assez de se faire avoir par l'industrie des déchets qui fait ce que bon leur semble sans que votre administration lève le petit doigt! Si le « ministère d'approbation d'installations de déchets » d'Ontario est si dérouté qu'ils ne peuvent refuser l'approbation de nouveaux sites d'enfouissement quand il en existe déjà trop, alors BLOQUER toutes les approbations jusqu'à ce que les règles soient corrigées. 882 sites d'enfouissement opérationnels suffisent amplement!

32 grands sites d'enfouissements: <https://www.ontario.ca/fr/environnement-et-energie/carte-grands-sites-de-decharge-en-ontario>

850 sites d'enfouissement de petite taille : <https://www.ontario.ca/fr/environnement-et-energie/liste-des-petites-decharges-controlees>

Information aux médias :

La Coalition des citoyens de la région de la capitale pour la protection de l'environnement

Sue Langlois, Présidente
613-797-8475

Lucie Régimbald, Vice-présidente
613-821-3431

dumphthisdump2@gmail.com
<http://www.dumphthisdump2.ca>

Facebook: @dumphthisdump2

Twitter : @DumphthisDump2